

Le mémoire à l'ENSAD

Normes rédactionnelles à connaître et à réinventer

Ces éléments seront présentés et discutés lors des cours de préparation au mémoire.
Si vous avez des questions ou si des précisions vous semblent manquer, merci de contacter les référentes Histoire Théorie Critique (Francesca Cozzolino et Lucile Encrevé).

Vous trouverez ci-dessous les principales normes de présentation et de référencement à appliquer dans votre mémoire. Elles correspondent à des conventions en usage dans le monde universitaire.

Il n'est pas forcément nécessaire de les respecter à la lettre. Il vous est possible de les adapter ou de les transformer, notamment s'il vous semble que votre mémoire, par son sujet ou sa mise en forme, appelle de telles modifications.

En revanche, il est impératif d'en respecter l'esprit : les textes et images que vous citez ou empruntez doivent être clairement distingués comme tels, et il est essentiel d'en indiquer les références précises.

Les professeur.e.s d'Histoire Théorie Critique

TEXTE

. Première de couverture : titre (seule la première lettre du titre prend une majuscule ; pour les titres anglo-saxons, on met des majuscules aux noms, verbes, adjectifs et adverbes) et, si besoin, sous-titre (séparé du titre par un point) ; prénom et nom (seules les initiales sont en majuscules), directeur/directrice, secteur, ENSAD, année de soutenance

. Quatrième de couverture : résumés en français et en anglais

. Tous les termes en langue étrangère doivent être écrits en italique. Les dates, les années sont en chiffres arabes – seuls les siècles sont en chiffres romains (suivis d'un e en exposant et d'un espace insécable, ex. : XXI^e siècle).

. L'ensemble des pages doit être paginé (le plus souvent en bas à droite), à l'exception de la page de garde, et organisé (par exemple : remerciements, sommaire, avant-propos, introduction, parties, conclusion, bibliographie, table des matières, annexes – entretiens etc.).

. Les notes figurent souvent en bas de page/colonne, ou en marge du texte ; toutes les citations (à insérer entre guillemets) doivent y être précisément référencées (appel de note immédiatement après le guillemet de fermeture) ; pour indiquer la page, on écrit p. (qu'il y ait une page ou plusieurs) – pour des pages successives p. et suiv. (p. 234-235 ; p. 655 et suiv.). Les références mentionnées dans les notes doivent être reprises dans la bibliographie.

IMAGES

. Toutes les images doivent être légendées ; un classement (par exemple fig. – pour figure - 1, fig. 2 etc...) permet des renvois utiles dans le texte.

. Pour les légendes d'œuvres : auteur.e (prénom ou initiale et nom) ou [Anon.] (si l'auteur n'est pas connu), titre en italique, date de réalisation/production (si approximative : c. – c'est-à-dire *circa* – avant la date), techniques et matériaux, dimensions (hauteur x largeur x profondeur), lieu de conservation (ville - les villes étrangères sont traduites en français -, institution/lieu précis ; coll. part. si conservation en collection privée)

Ex. : Robert Campin, *Le voile de Véronique*, c. 1430, huile sur bois, 151,9 x 61,2 cm, Francfort, Städel Museum

Ex. : Louise Nevelson, *Sky Cathedral*, 1958, bois peint, 343.9 x 305.4 x 45.7 cm, New York, MoMA

. S'agissant d'objets d'arts décoratifs/design : auteur.e ou [Anon.], titre en italique (s'il existe), nom de l'objet, date de réalisation/production, techniques et matériaux, dimensions, lieu de conservation

Ex. : Eileen Gray, *Briques*, paravent, c. 1923-1925, bois laqué noir, 175 cm x 170 cm, coll. part.

Ex. : [Anon.], *Semaine internationale de lutte contre les violences quotidiennes faites aux femmes*, 8 mars 1978, affiche, 86 x 61 cm, Nanterre, BDIC

. S'agissant d'architecture : auteur.e ou [Anon.], nom du bâtiment, ville (pays si nécessaire), date de réalisation

Ex. : Pierre Chareau, *La Maison de verre*, Paris, 1928-1932

. D'une vidéo ou d'un film : auteur.e ou [Anon.], titre en italique, date, photogramme, technique et type d'installation, durée

Ex. : Louise Hervé & Chloé Maillet, *Un passage d'eau*, 2014, photogramme, vidéo HD, 23 mn.

. D'une vue d'exposition : titre de l'exposition entre guillemets, dates, ville (pays), institution

(Attention : les titres d'expositions évoquées dans un texte doivent toujours être entre guillemets)

Ex. : « Women House », 20 oct. 2017 - 28 janv. 2018, Paris, Monnaie de Paris

BIBLIOGRAPHIE – filmographie, webographie

. La bibliographie doit être organisée (par exemple par ordre alphabétique ; ou en classant les ouvrages par catégories ou encore par thèmes).

. Normes bibliographiques :

_ Notice de dictionnaire ou d'encyclopédie : auteur.e (nom en maj. puis prénom ou initiale – mais en note de bas de page : prénom puis nom en min. sauf initiales), titre entre guillemets précédé de *s. v.* (*sub verbo* : à l'article, au mot), nom de l'encyclopédie ou du dictionnaire en italique, volume (en ne gardant que les nombres), ville d'édition, maison d'édition, date, pagination.

Ex. : BOIS Yve-Alain, *s.v.* « Les « ismes » de l'art : la dissémination des centres », *Le grand atlas de l'art*, II, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1993, p. 552-553.

_ Ouvrage type monographie, roman, pièce ou essai : auteur.e (on peut citer jusqu'à trois auteur.e.s, séparé.e.s par des virgules ; au-delà on écrit *et al.*), titre en italique et si besoin mention du traducteur, ville d'édition, maison d'édition, date [1^{ère} édition à ajouter éventuellement].

Ex. : SARRAUTE Nathalie, *Le silence*, Paris, Gallimard (folio théâtre), 2016 [1967].

Ex. : INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, trad. de l'angl. par Pierre Madelin, Bruxelles, Zones Sensibles, 2013.

_ Ouvrage collectif (réunit différent.e.s auteur.e.s, sous la direction scientifique d'un.e ou plusieurs auteur.e.s): auteur.e (dir.) ou (ed.), titre en italique, ville d'édition, maison d'édition, date.

Ex. : CHRISTIN Anne-Marie (dir.), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2011 [2001].

_ Catalogue d'exposition : auteur.e (dir.), titre en italique, cat. expo., ville et lieu de l'exposition (dates de l'exposition), ville d'édition, maison d'édition, date.

Ex. : BRUDERLIN Markus (dir.), *Art & Textile, Fabric as Material and Concept in Modern Art from Klimt to the Present*, cat. expo., Wolsburg, Kunstmuseum (12 oct. 2013 – 2 mars 2014), Ostfildern, Hatje Cantz, 2013.

_ Article d'ouvrage collectif ou de catalogue d'exposition : auteur.e, titre entre guillemets, dans suivi des normes de l'ouvrage cité, pagination.

Ex.: WARDE Béatrice, « Le verre de cristal ou la typographie invisible » [1930], dans ARMSTRONG Helen (dir.), *Le graphisme en textes. Lectures indispensables*, Paris, Pyramyd, 2011, p.39-43.

_ Partie d'ouvrage (chapitre, introduction d'un texte etc.) : à indiquer en fin de mention et entre guillemets.

Ex. : BENJAMIN Walter, *Œuvres*, Paris, Gallimard (Folio), 2008, t. 3, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique [1933] ».

_ Thèse ou mémoire inédit : auteur.e, titre en italique, type de mémoire, dirigé par prénom et nom du directeur ou de la directrice, ville, établissement, date de la soutenance, nombre de volumes.

Ex. : MOTAIS de Narbonne Bérénice, *La pilule rouge. La femme en bande dessinée*, mémoire de 4^{ème} année, dirigé par Sébastien Laudénbach, Paris, Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs, 2016.

_ Revue : auteur.e, titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italique, tome ou/et n°, date, pagination.

Ex. : SCORSESE Martin, « Saul Bass' cinematic art », *Architectural digest*, 67/3, mars 2010, p. 44-48.

_ Film : auteur.e, titre en italique, date de réalisation, durée.

Ex. : DEREN Maya, HAMMID Alexander, *Meshes of the Afternoon*, 1943, 14 mn.

_ Site : référence (si besoin), URL, date de consultation.

Ex. : <http://www.quiresiste.com> (consulté le 11 fév. 2018).

Ex. : SCHWITTERS Kurt, *Ursonate*, <http://www.ubu.com/historical/schwitters/ursonate.html> (consulté le 16 fév. 2018).